

LA REVANCHE DU MORT

CONTE DE LA TOUSSAINT

Il n'y a pas encore bien longtemps qu'à Rosporden, on voyait, le soir de la Toussaint, le cimetière envahi par une foule recueillie qui allait, avant de s'arrêter à toute autre tombe, s'agenouiller, tête nue, sur l'herbe mouillée, autour d'un tumulus surmonté d'une croix de bois et devant lequel le plus ancien de la paroisse, quand ce n'était pas le curé, entonnait un chant funèbre que la foule répétait agenouillée.

L'étranger qui, de passage ce jour là à Rosporden, demandait l'explication de cette cérémonie bizarre, apprenait que ce pèlerinage avait pour but d'apaiser la colère du mort qui dormait là et d'obtenir de lui le pardon du voleur de tête.

C'est ainsi que me fut racontée la légende qu'on va lire.

I

C'était un soir de février, un soir de carnaval. A Rosporden, comme dans toute la contrée, les habitants, cédant à la crainte que leur avait inspirée certains sermons, étaient rentrés chez eux plus tôt que de coutume. Car les prédicateurs bretons, pour empêcher les fidèles de prendre part aux orgies du carnaval, citaient, sur ceux qui avaient méprisé leurs avis, des faits épouvantables.

C'est ainsi qu'ils racontaient qu'un jeune homme, n'ayant pu parvenir à arracher son masque, le porta toute sa vie collé sur son visage ; qu'un autre, n'ayant pu se dépoiler d'une peau de taureau dont il s'était revêtu, gagna les bois où il se mit à vivre de la vie des bêtes, revenant quelquefois rôder et mugir autour de sa demeure.

Ce soir là donc, toutes les portes étaient closes dans Rosporden ; les fenêtres bien illuminées, mais à l'intérieur les résines n'éclairaient que la famille réunie devant le grand âtre et disant le chapelet.

Cependant, dans une maison située à l'extrémité de la petite ville, on menait grand bruit et grand tapage. C'était une hôtellerie où plusieurs jeunes gens riaient et chantaient en buvant.

Bientôt, fatigués de boire, ils se séparèrent.

— Eh quoi ! s'écria l'un d'eux, allons-nous nous coucher comme nos poules, un soir de Mardi-Gras ? Et les voilà devisant et décidant qu'ils s'habilleraient de peaux de bêtes et qu'ils iraient courir.

L'un d'eux, nommé Iannick, qui avait plus de raison et à qui l'ivresse conseillait d'extravagantes choses, se dirigea vers le cimetière. Il y prit une tête de mort, plaça deux lumières dans les trous des yeux, posa le crâne vide sur sa tête et s'élança comme un démon en gambadant à travers les rues.

Dans les chaumières, quand on entendait, mêlés aux grands souffles qui venaient de la lande, les cris affreux, pareils à des râles de damnés, que poussaient les "déguisés," on se signait dévotement et on redoublait dans la récitation du chapelet. Mais l'effroi était à son comble quand l'un des membres de la famille, relevant ses regards de dessus les racines rougies qui achevaient de brûler dans le foyer, venait à les reporter vers la fenêtre et apercevait tout à coup, à travers les vitres sombres, la tête de mort portée par Iannick, qui semblait les regarder de ses deux yeux aux sanglants reflets.

II

Quand il se fut suffisamment promené, Iannick, avant d'aller se coucher, reporta sa tête de mort au cimetière et dit, en la jetant loin de lui :

— Viens souper avec moi un de ces soirs, vieux ; nous nocerons ensemble.

Qui répéta ce propos aux gens de la paroisse ? On ne sait, mais les vieux disaient, en voyant passer Iannick, qui s'en allait, insouciant, à son travail de chaque jour :

— Iannick a invité le mort à venir souper avec lui ; le mort viendra et se vengera de l'insulte faite à son crâne baptisé . . .

Et comme les jours succédaient aux jours, sans amener aucun événement tragique ; comme le

jeune homme, toujours insouciant, continuait à rire de leurs prophéties, les vieux ajoutaient :

— Patience ! c'est un jour de fête que Iannick est allé au cimetière ; ce sera un jour de fête qu'il y retournera.

III

Novembre était venu. Un épais tapis de neige recouvrait la terre ; la campagne, silencieuse, semblait s'envelopper sous les plis d'un immense linceul. Les cloches jetaient dans la nuit leurs tintements tristes, et dans les villages, au loin, on entendait les chants lugubres.

Ces chants, disent les Bretons, sont ceux des trépassés qui empruntent la voix des pauvres de la paroisse pour demander des prières.

En entendant ces voix lamentables, il est d'usage que tout le monde se lève dans les chaumières et prie pour les morts, après avoir fait l'aumône aux pauvres qui les représentent. Ceux-ci reprennent alors leur promenade nocturne à travers les bois et les landes, au son des glas funèbres et au murmure du vent dans les feuilles flétries, moins pressées, dit-on, sur la terre au "mois noir" que ne le sont les âmes, cette nuit, dans les airs.

Or, cette nuit-là, Iannick était seul dans sa demeure.

Au dehors, le vent secouait les branches nues qui craquaient en s'entrechoquant et ses rafales secouaient, à les arracher, les volets des fenêtres.

Tout à coup, une bourrasque de vent plus violente que les autres, passe sur la maison avec un bruit terrible ; la chandelle de résine fixée dans l'âtre s'éteint en crépitant, et la porte, grinçant sur ses gonds, s'ouvre toute grande.

Iannick se lève pour la fermer, mais sur le seuil il s'arrête et regarde, surpris.

Devant lui, la route s'étendait, nue ; le vent, qui balayait la neige, l'enlevait en tourbillons jusqu'au sommet des arbres noirs. Aussi loin que le regard pouvait s'étendre, on apercevait dans la campagne que de légers tourbillons qui semblaient animées d'une vie mystérieuse et s'élevaient de terre de place en place pour s'évanouir bientôt dans la nuit.

Immuable sur le seuil de sa chaumière, Iannick ne songeait plus à refermer sa porte ni à rallumer sa résine.

Toute son attention était concentrée sur un seul point.

Au milieu de la route, une grande ombre blanche, d'abord indécise, grandissait et semblait glisser lentement sur le sol. Cette ombre se rapprochait de Iannick, dont les cheveux se dressaient d'effroi.

C'était le mort qui venait réclamer, pour son jour, l'exécution de la promesse qui lui avait été faite.

— Me voici, Iannick, dit-il, quand il ne fut plus qu'à quelques pas ; me voici, je viens souper avec toi.

Iannick, éperdu, jeta un cri épouvantable et roula comme une masse aux pieds de l'effrayante apparition. Dans sa chute, la tête du malheureux frappa si violemment sur le sol qu'elle s'y brisa et que le sang s'en échappa comme s'échappe l'eau d'un vase fêlé

.....
Quand, le lendemain, on releva le cadavre, les vieux dirent en montrant ce crâne brisé :

— Iannick avait volé la tête du mort et l'avait profanée : le mort est venu chercher la tête d'Iannick et, dans sa colère, l'a cassée sous son talon.

Depuis lors, les gens de Rosporden, jugeant que celui qu'ils appelaient le voleur de tête avait suffisamment expié sa faute, se rendaient chaque année, à la Toussaint, demander sur la tombe du terrible vengeur le pardon du téméraire.

Et il est à croire que le mort a pardonné, car cette coutume a aujourd'hui complètement disparu.

GEORGES GUILLAUMOT.

Nos idées : nous y tenons, ou plutôt elles nous tiennent.—H. TAINÉ.

Il faut qu'un homme soit bien aimable pour qu'on lui pardonne de n'être pas celui qu'on attendait.—Comtesse DIANE.



—On compte actuellement 151,614 nègres catholiques aux Etats-Unis.

Il y a 27 églises à l'usage des noirs ; ils possèdent 110 écoles fréquentées par 7,000 enfants ; ils ont 8 asiles, une maison et un hôpital.

L'an dernier, 4,558 enfants et 590 adultes ont été baptisés.

LA MORT APPARENTE.—Beaucoup de gens frémissent à l'idée qu'ils pourraient être enterrés vivants, surtout quand on songe que le seul signe apparent de la mort est la décomposition.

Un médecin de Saint-Jean-du-Gard, le docteur Carrière, affirme connaître un moyen sûr de constater la mort.

On n'a, dit-il, qu'à mettre, dans un endroit obscur, la main de la personne que l'on croit morte devant une flamme. Si les doigts, surtout aux contours, paraissent transparents avec une légère coloration rose, la mort n'est pas encore survenue ; si, au contraire, la main couvre la flamme comme une barre de fer et tranche sur les rayons, c'est que le dernier souffle est irrémisiblement rendu.

LA BIBLE ET LA SCIENCE.—On a raconté jadis la découverte, par un égyptologue, M. Smith, de briques où était écrite en chaldéen l'histoire du déluge. Un autre égyptologue, Brugsch-Bey, vient de découvrir, près de Louqsor, une tablette où il est expliqué comment le Nil cessa, pendant 7 ans, d'inonder ses rives, ce qui causa la famine dans le pays.

Brugsch, en calculant la date de cette famine, a découvert qu'elle avait eu lieu en l'an 1900 avant Jésus Christ, c'est-à-dire à l'époque où selon la Bible, eu lieu la famine qui conduisit les frères de Joseph en Egypte et leur fit retrouver leur frère dans le ministre de Pharaon. Dans la pensée d'anéantir la Bible, on a accumulé dans ce seul siècle, en Allemagne, en France et en Angleterre, tant d'écrits de toute forme et de toute dimension, que de vastes bibliothèques suffiraient à peine à les contenir. Les faits que nous citons semblent pourtant bien indiquer son importance scientifique.

—On a souvent parlé de la secte des Nazaréens fondée en Hongrie, comme étant très morale, mais très excentrique.

Ces illuminés ont mis dernièrement le juge cantonal de Gysma dans un singulier embarras. Ils se sont présentés dans le prétoire et ont demandé l'autorisation de crucifier un de leurs coreligionnaires qui prétendait être le Christ et qui voulait monter au ciel. Le bon juge, après mûre réflexion, leur a tenu le petit discours suivant :

" Mes chers amis, je ne veux en aucune façon froisser vos convictions religieuses. Libre à vous de crucifier votre compagnon ; seulement, je dois vous déclarer que s'il ne ressuscite pas au bout de trois jours, je vous ferai pendre jusqu'au dernier." Les Nazaréens n'ont pas insisté.

MŒURS MALGACHES.—Voici, d'après le récit d'un commandant de navire quelles sont les pratiques inhumaines des Sakhalapes, contre lesquelles les Français s'efforcent de lutter, à Madagascar. Tout enfant né un vendredi est emporté dans les bois et abandonné, le vendredi étant considéré comme un jour de malheur. Pour un motif contraire, les enfants des chefs qui naissent le dimanche sont également condamnés, leurs pères craignent qu'ils ne deviennent plus puissants qu'eux. Tout enfant dont la naissance coûte la vie à sa mère est mis à mort, parce qu'il est considéré comme un assassin. Enfin, les jumeaux sont également tués, parce qu'on prétend qu'il y a là un phénomène qui n'est pas naturel. Avec de pareilles mœurs, l'accroissement exagéré de la population n'est pas à craindre.